



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

TRANSITION | QUALIFICATION

CESS2019

FRANÇAIS

DOSSIER DE L'ENSEIGNANT



SOMMAIRE

Groupe de travail	2
Introduction	3
L'épreuve	4
1. Documents de l'épreuve	4
2. Confidentialité de l'épreuve	4
3. Description de l'épreuve	5
4. Modalités de passation	5
5. Modalités de correction	6
Encodage et calcul des résultats	6
Modalités de réussite	7
Envoi des résultats	8
Confidentialité des résultats	8
Retour qualitatif sur l'épreuve	9
Contacts utiles	9
Grille d'évaluation – transition	10
Grille d'évaluation – qualification	12

GROUPE DE TRAVAIL

L'épreuve a été élaborée par un groupe de travail désigné par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et composé de :

- Madame Caroline BELLE, conseillère pédagogique ;
- Madame Mélanie BOST, attachée à la Direction générale du Pilotage du système éducatif ;
- Monsieur Philippe DELFOSSE, inspecteur général de l'enseignement secondaire et président ;
- Monsieur Xavier DESSAUCY, professeur ;
- Monsieur Vincent GERARDY, inspecteur ;
- Madame Françoise GOFFIN, inspectrice et vice-présidente ;
- Madame Marjolaine MALENGREAU, professeure ;
- Madame Laurence MOULART, conseillère pédagogique ;
- Madame Sabine RAZÉE, conseillère pédagogique ;
- Madame Barbara SWAELENS, professeure ;
- Madame Christine VANDERHAEGHE, conseillère pédagogique ;
- Madame Anne VERHAEREN, professeure ;
- Madame Dominique VILAIN, inspectrice.

INTRODUCTION

La participation à l'épreuve externe commune est obligatoire pour les élèves inscrits en :

- 6^e année de l'enseignement général ou en 6^e année de l'enseignement technique ou artistique de transition dans l'enseignement ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé de forme 4 ;
- 6^e année de l'enseignement technique ou artistique de qualification et les élèves inscrits en 7^e année de l'enseignement professionnel dans l'enseignement ordinaire ou dans l'enseignement spécialisé de forme 4.

Les épreuves externes communes au terme de la dernière année de l'enseignement secondaire (CESS) sont obligatoires dans tous les établissements scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles évaluent la maîtrise d'une partie des compétences décrites dans les compétences terminales, dans deux disciplines – le français et l'histoire – dans l'enseignement de transition et dans une discipline – le français – dans l'enseignement de qualification.

Leur mise en place répond à la nécessité **d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base**. Elles ont donc lieu simultanément dans toutes les classes, selon des modalités communes à tous les établissements. Les consignes, les modalités de passation et les critères de correction sont communs à tous les élèves. Le respect de ces conditions est placé sous la responsabilité de la direction et des professeurs.

En français, les épreuves de transition et de qualification évaluent deux compétences : la compréhension à la lecture et l'écriture, à partir d'un questionnaire de lecture et de la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion.

L'épreuve de transition est destinée aux élèves de l'enseignement général et de l'enseignement technique et artistique de transition.

L'épreuve de qualification est destinée aux élèves de 6^e année de l'enseignement technique et artistique de qualification et de 7^e année de l'enseignement professionnel.

L'ÉPREUVE

1. Documents de l'épreuve

Ce dossier présente toutes les informations nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Il doit être distribué aux enseignants concernés dès sa réception sur la plateforme sécurisée accessible à la direction.

Comme tous les documents liés à l'épreuve externe commune, ce dossier est soumis à la confidentialité jusqu'à la fin de la passation de l'épreuve.

Le jour de la passation, à partir de 7h du matin, le chef d'établissement, la personne désignée par lui ou le représentant du pouvoir organisateur est invité(e) à ouvrir les paquets qui contiennent les carnets destinés aux élèves. Chaque paquet contient :

- pour la version standard :
 - 10 exemplaires du livret « Documents et questionnaire » [*attention : cette année, l'épreuve comporte **un seul livret** pour la version standard et non 2 livrets comme c'était le cas lors des épreuves précédentes*]
- pour les versions adaptées V1 et V2 :
 - 1 exemplaire du *Questionnaire* ;
 - 1 exemplaire du *Portefeuille de documents*.

Le guide de correction sera également disponible sur la plateforme sécurisée après la passation de l'épreuve.

2. Confidentialité des documents liés à l'épreuve

Selon l'article 36/21 du décret du 2 juin 2006 tel que modifié par décret le 24/03/2016 :

« Le directeur de l'établissement scolaire, les membres du personnel travaillant dans les établissements et le cas échéant le personnel sous contrat de bénévolat exerçant des prestations dans les établissements sont tenus au secret professionnel quant au contenu de l'épreuve externe commune et à toutes les informations qui permettent d'y accéder. En cas de violation de l'obligation de secret, l'article 458 du Code pénal s'applique. »

Selon l'article 36/22 du décret du 2 juin 2006 tel que modifié par décret le 24/03/2016 :

« Toute personne qui aura ouvert – en violation des consignes et modalités de passation – un paquet scellé contenant un ou plusieurs exemplaires des épreuves avant son utilisation dans le cadre desdites épreuves sera punie des mêmes peines que celles prévues à l'article 460 du Code pénal.

Toute personne qui aura, avant son utilisation dans le cadre des épreuves, recélé, reçu en échange ou à titre gratuit, possédé sous quelque forme que ce soit, acheté, reproduit ou transféré par quelque moyen que ce soit tout ou partie du contenu de cette épreuve sans y avoir été autorisé par le Gouvernement ou son délégué sera punie des mêmes peines. »

3. Description de l'épreuve

Les épreuves du CESS français dispensées dans l'enseignement de transition et dans l'enseignement de qualification ne prétendent pas à l'exhaustivité en matière d'évaluation des compétences de lecture et d'écriture. Elles évaluent spécifiquement la compréhension à la lecture de textes à visée informative et argumentative et la rédaction d'un avis argumenté en réaction à une opinion.

L'épreuve destinée aux élèves de la section de **transition** évaluera les compétences de compréhension à la lecture et d'écriture à partir d'un questionnaire de lecture et de la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion (lettre ouverte). La lettre ouverte est destinée à la publication dans un média et défend une position sur un sujet controversé et d'intérêt public. Dans sa lettre, l'élève s'adresse à l'auteur d'un texte auquel il réagit, énonce la thèse qu'il défend, développe un argumentaire personnel et conclut.

L'épreuve destinée aux élèves de la section de **qualification** évaluera les compétences de compréhension à la lecture et d'écriture à partir d'un questionnaire de lecture et de la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion (courrier de lecteur). Le courrier de lecteur se définit ici comme un avis argumenté adressé au lectorat d'un média en réaction à une opinion publiée. Dans un courrier de lecteur, l'élève présente le texte auquel il réagit, énonce la thèse qu'il défend, développe un argumentaire personnel et conclut.

4. Modalités de passation

Les épreuves de français se dérouleront dans toutes les écoles la matinée du **lundi 17 juin 2019**. Chaque épreuve devra commencer entre 8 h 15 et 8 h 45.

Les documents de l'épreuve seront distribués aux enseignants des classes concernées une heure avant le début de la passation, à partir de 7 heures du matin.

Le temps prévu pour l'épreuve externe est de **quatre** périodes de 50 minutes effectives. Les élèves présentant des besoins spécifiques peuvent bénéficier d'un allongement du temps de passation.

Pour éviter des échanges entre élèves non souhaités dans le cadre d'une épreuve d'argumentation, l'organisation d'une pause collective n'est pas autorisée. Il est renvoyé, pour les élèves qui devraient quitter individuellement le local pendant l'évaluation, aux dispositions habituellement adoptées par l'établissement.

Le chef d'établissement prendra les dispositions nécessaires afin que les épreuves ne soient en aucun cas diffusées, ni à l'équipe éducative, ni aux élèves avant le jour de passation.

Le professeur distribuera le livret (dans le cas de la version standard) ou les 2 livrets (dans le cas des versions adaptées V1 et V2) destinés aux élèves et veillera à ce qu'ils lisent attentivement la consigne générale.

L'élève aura à sa disposition dictionnaire(s) et grammaire(s). **Il se munira de feuilles de brouillon**. En effet, cette année, le questionnaire ne contient plus d'espace de brouillon à côté de l'espace de rédaction finale comme c'était le cas dans les épreuves précédentes.

Seules les réponses transcrites sur le questionnaire seront prises en considération.

5. Modalités de correction

Le guide de correction sera disponible en téléchargement sur la plateforme sécurisée à l'issue de la matinée d'épreuve, le lundi 17 juin à **12 heures** pour le CESS français. Il donne toutes les indications nécessaires à la correction des copies.

Vous trouverez déjà les grilles d'évaluation des épreuves en pages 10 et 11 (grille de l'épreuve de transition) et pages 12 et 13 (grille de l'épreuve de qualification) du présent dossier. Elles sont identiques à celles mises en ligne sur le site www.enseignement.be depuis le 15 février 2019 et se présenteront sous la même forme dans le questionnaire de l'élève.

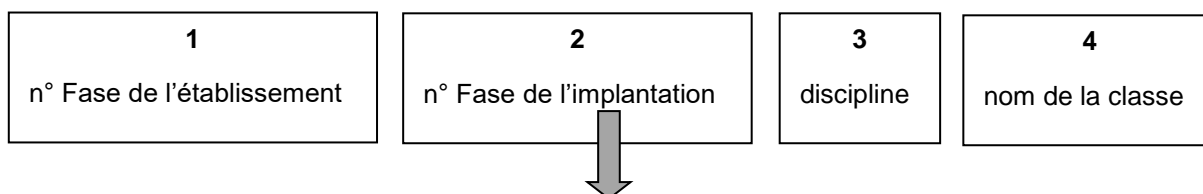
Le respect des consignes de correction de l'épreuve est placé sous la responsabilité du Pouvoir Organisateur qui peut déléguer celle-ci aux chefs d'établissement.

ENCODAGE ET CALCUL DES RÉSULTATS

Les fichiers Excel d'encodage des résultats, téléchargeables dès le 7 juin 2019 par le chef d'établissement sur la plateforme web sécurisée, seront transmis aux enseignants dès réception.

Ce fichier Excel est utile à la correction : il permet de calculer le score global de chaque élève en encodant dans une grille les points par indicateur.

Ce fichier sera enregistré sous le nom :



(exemple)

1 **2** **3** **4**
9720_315_FRAT_6A.xlsx (transition : FRAT)

9720_315_FRAQ_6C.xlsx (qualification: FRAQ)

Cette opération sera répétée pour **chacune des classes**.

Il convient de compléter un fichier par classe. À côté du prénom de l'élève, une case, avec menu déroulant, permet d'encoder la forme d'enseignement (6G, 6AT, 6TT / 6TQ, 6AQ, 7P).

L'utilisation du fichier est simple. Il prévoit la détection immédiate d'éventuelles erreurs commises lors de l'encodage des résultats des élèves. Seul l'onglet « Encodage réponses Es » est à compléter.

Le fichier complète automatiquement l'onglet « Résultats » qui donne accès à un ensemble d'informations utiles (production de scores par compétence, moyenne de la classe, etc.).

MODALITÉS DE RÉUSSITE

Le seuil de réussite est fixé à 50% des points pour la présente épreuve.

La décision d'octroi du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur à l'élève est basée sur les résultats obtenus à l'épreuve externe en ce qui concerne la compétence ciblée dans la discipline évaluée et sur les résultats aux évaluations internes en ce qui concerne les autres compétences relatives à la discipline.

La pondération de l'épreuve par rapport aux autres compétences est laissée à l'appréciation du conseil de classe.

La note de l'épreuve externe est établie sur un total de 100 points. En appliquant une règle de trois, chaque établissement peut lui donner sa valeur dans la note globale.

En cas de réussite à l'épreuve externe, le conseil de classe considère que l'élève a atteint la maîtrise de la compétence visée dans la discipline évaluée.

Le conseil de classe peut estimer que l'élève qui n'a pas satisfait ou qui n'a pas pu participer à l'épreuve maîtrise les compétences et les savoirs visés. Il doit alors fonder sa décision sur le dossier de l'élève.

Les conditions de réussite prévues par le règlement des études du pouvoir organisateur restent pleinement d'application.

ENVOI DES RÉSULTATS

Lorsque l'encodage est terminé, les fichiers « Excel », complétés par les résultats des élèves, doivent être transmis à la direction. Cette dernière se chargera de les envoyer par courriel à l'Administration en fonction de la localisation de l'établissement (tableau ci-dessous) pour le **28 juin au plus tard** à l'adresse générique pour sa province/région :

Province du Hainaut	hainaut.resultats@cfwb.be
Province de Liège	liege.resultats@cfwb.be
Province de Luxembourg	luxembourg.resultats@cfwb.be
Province du Brabant wallon	bw.resultats@cfwb.be
Province de Namur	namur.resultats@cfwb.be
Région de Bruxelles - Capitale	bruxelles.resultats@cfwb.be

CONFIDENTIALITÉ DES RÉSULTATS

Conformément à l'article 36/8 du décret du 2 juin 2006 relatif à l'évaluation externe des acquis des élèves de l'enseignement obligatoire et au certificat d'études de base au terme de l'enseignement primaire, les résultats obtenus à l'épreuve certificative externe commune ne peuvent permettre aucun classement des élèves ou des établissements scolaires. Il est interdit d'en faire état, notamment à des fins de publicité ou de concurrence entre établissements.

Les membres du personnel et les pouvoirs organisateurs des établissements scolaires qui ont connaissance des résultats obtenus à l'épreuve externe commune sont tenus à cet égard par le secret professionnel.

En cas d'infraction, l'article 458 du Code pénal s'applique.

Le non-respect de l'interdiction de divulgation constitue une pratique déloyale au sens de l'article 41, alinéa 2 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement.

RETOUR QUALITATIF SUR L'ÉPREUVE

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les chefs d'établissements et les enseignants seront invités à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction générale du Pilotage du Système éducatif visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2019.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de français pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/cess-FR-2019>

Il sera également possible à partir du 20 juin 2019 de télécharger le questionnaire sur la plateforme sécurisée.

Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document « Résultats 2019 »¹.

CONTACTS UTILES

Pour une question d'ordre logistique

- **Iris Vienne**
Direction générale du Pilotage du Système éducatif
02/690 81 91
iris.vienne@cfwb.be

Pour une question relative à la correction de l'épreuve

- **Permanence pour le CESS français :**
02 690 80 39

Le lundi 17 juin de 13 h à 16 h et les mardi 18 et mercredi 19 juin de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Pour une question relative à l'utilisation de la grille d'encodage

- **Léopold Kroemmer**
Direction générale du Pilotage du Système éducatif
02/690 82 12
leopold.kroemmer@cfwb.be

Pour toute autre question ou commentaire : cess@cfwb.be

¹ Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be/cess, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

GRILLE D'ÉVALUATION

TRANSITION | 6G-6AT-6TT

Partie 1 – Compréhension à la lecture	
Question 1	/ 6
Question 2	/ 6
Total partie 1	/ 12

Partie 2 – Rédaction d'une lettre ouverte
<p>En conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement secondaire (1), un texte qui ne respecte pas les valeurs démocratiques se voit attribuer la note de 0 pour le critère « Respect de l'intention et du genre » (indicateurs 1.2 à 1.8) (–50 points).</p> <p>Un texte qui ne respecte pas les règles de courtoisie se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs 1.5 (–7 points) et 3.3 (–4 points).</p>

(1) Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, article 6, 3°.

Critères	Indicateurs ²	Niveaux de maîtrise	Pondération
1. Respect de l'intention et du genre / 55	1.1. Liens avec le document initial	Références ET rappel de la thématique	5
		Références OU rappel de la thématique	2
		Références et rappel de la thématique insuffisants	0
	1.2. Présence d'une thèse explicite et pertinente à la question posée	Présence	4
		Absence	0
	1.3. Présence de 3 arguments distincts et pertinents à la thèse	3 arguments distincts et pertinents	6
		2 arguments distincts et pertinents	4
		1 argument pertinent	2
		Absence d'argument pertinent	0
	1.4. Développement personnel de chaque argument	Argument 1 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé	7
5			
2			
0			
Argument 2 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
		5	
		2	
		0	
Argument 3 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
	5		
	2		
1.5. Énonciation adaptée à la situation de communication	Adaptée	7	
	Partiellement adaptée	5	
	Peu adaptée	3	
	Non adaptée	0	
1.6. Respect de la structure introduction – développement – conclusion	Structure respectée	5	
	Structure partiellement respectée	2	
	Structure non respectée	0	
1.7. Mise en contexte	Présente	3	
	Absente	0	
1.8. Cohérence de l'argumentation	Aucune incohérence	4	
	Une incohérence	0	
2. Cohésion textuelle / 13	2.1. Progression argumentative	Pertinente	5
		Peu pertinente	2
		Non pertinente	0
	2.2. Organismes textuels (segmentation en paragraphes, anaphores, connexions)	Aucune erreur	8
Une ou deux erreur(s)		6	
Trois ou quatre erreurs		3	
Plus de quatre erreurs		0	
3. Respect des normes linguistiques / 20	3.1. Orthographe	99% de formes correctes	8 - 7
		98% de formes correctes	6 - 5
		97% de formes correctes	4 - 3
		96% de formes correctes	2 - 1
		Moins de 96% de formes correctes	0
	3.2. Syntaxe et ponctuation		8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1 - 0
	3.3. Lexique	Aucune erreur	4
		Une erreur	3
Deux erreurs		2	
Trois erreurs		1	
Plus de trois erreurs		0	
Total partie 2			/ 88
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100

(2) Les indicateurs en grisé permettent également d'évaluer la compréhension à la lecture.

GRILLE D'ÉVALUATION

QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

Partie 1 – Compréhension à la lecture	
Question 1	/ 4
Question 2	/ 8
Total partie 1	/ 12

Partie 2 – Rédaction d'un courrier de lecteur
<p>En conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement secondaire (1), un texte qui ne respecte pas les valeurs démocratiques se voit attribuer la note de 0 pour le critère « Pertinence » (indicateurs 1.2 à 1.8) (–50 points).</p> <p>Un texte qui ne respecte pas les règles de courtoisie se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs 1.5 (–7 points) et 3.3 (–4 points).</p>

(1) Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, article 6, 3°.

Critères	Indicateurs ²	Niveaux de maîtrise	Pondération
1. Pertinence / 55	1.1. Liens avec le document initial	Références ET rappel de la thématique	5
		Références OU rappel de la thématique	2
		Références et rappel de la thématique insuffisants	0
	1.2. Présence d'une thèse explicite et pertinente à la question posée	Présence	4
		Absence	0
	1.3. Présence de 3 arguments distincts et pertinents à la thèse	3 arguments distincts et pertinents	6
		2 arguments distincts et pertinents	4
		1 argument pertinent	2
		Absence d'argument pertinent	0
	1.4. Développement personnel de chaque argument	Argument 1 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé	7
5			
2			
0			
Argument 2 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
		5	
		2	
		0	
Argument 3 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
	5		
	2		
	0		
1.5. Énonciation adaptée à la situation de communication	Adaptée	7	
	Partiellement adaptée	5	
	Peu adaptée	3	
	Non adaptée	0	
1.6. Respect de la structure introduction – développement – conclusion	Structure respectée	5	
	Structure partiellement respectée	2	
	Structure non respectée	0	
1.7. Mise en contexte	Présente	3	
	Absente	0	
1.8. Cohérence de l'argumentation	Aucune incohérence	4	
	Une incohérence	0	
2. Intelligibilité / 13	2.1. Progression argumentative	Pertinente	5
		Peu pertinente	2
		Non pertinente	0
2.2. Organismes textuels (segmentation en paragraphes, anaphores, connexions)	Aucune erreur	8	
	Une ou deux erreur(s)	6	
	Trois ou quatre erreurs	3	
	Plus de quatre erreurs	0	
3. Recevabilité / 20	3.1. Orthographe	99% de formes correctes	8 - 7
		98% de formes correctes	6 - 5
		97% de formes correctes	4 - 3
		96% de formes correctes	2 - 1
		Moins de 96% de formes correctes	0
	3.2. Syntaxe et ponctuation		8 - 7 - 6 - 5
			- 4 - 3 - 2 -
			1 - 0
	3.3. Lexique	Aucune erreur	4
Une erreur		3	
Deux erreurs		2	
Trois erreurs		1	
Plus de trois erreurs		0	
Total partie 2			/ 88
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100

(2) Les indicateurs en grisé permettent également d'évaluer la compréhension à la lecture.

ÉPREUVE EXTERNE COMMUNE

QUALIFICATION | 6TQ-6AQ/7P

CESS2019

FRANÇAIS

GUIDE DE CORRECTION



L'épreuve externe certificative commune au terme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) évalue **les compétences de compréhension à la lecture et d'écriture à partir de la production d'un avis argumenté en réaction à une opinion (courrier de lecteur).**

La participation à cette épreuve est **obligatoire**. Sa mise en place répond à la nécessité d'évaluer et de certifier les élèves sur une même base.

COMPÉTENCES TERMINALES MOBILISÉES ET ÉVALUÉES DANS L'ÉPREUVE

La liste ci-dessous est extraite du référentiel *Compétences terminales en français - Humanités professionnelles et techniques*. Elle reprend les compétences mises en œuvre dans la présente épreuve.

• Rechercher l'information

Naviguer dans plusieurs textes ; sélectionner des textes et des informations adéquats

- Analyser les paramètres de la situation de communication de la recherche
- Explorer le sujet et définir ses besoins informationnels
- Identifier des textes et référencer les sources des textes
- Sélectionner des informations adéquates
- Localiser et lire l'information
- Évaluer l'information

• Réagir et prendre position

En autonomie et dans une situation de communication précise, réagir par écrit à une opinion

- Analyser les paramètres de la situation de communication
- Évaluer un discours argumenté
- Planifier un avis argumenté en réaction à une opinion à l'aide d'un écrit intermédiaire
- Évaluer et améliorer la qualité d'un avis argumenté en réaction à une opinion

Pour une question relative à la correction de l'épreuve :

Permanence pour le CESS français : 02 690 80 39

Le lundi 17 juin de 13 h à 16 h et les mardi 18 et mercredi 19 juin de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

APPRÉCIATION DES COMPÉTENCES DE LECTURE ET D'ÉCRITURE

Dans le cadre de cette épreuve, le courrier de lecteur se définit comme un avis argumenté adressé au lectorat d'un média en réaction à une opinion publiée. L'élève présente le document auquel il réagit, énonce une thèse, défend une argumentation personnelle et conclut.

L'élève est amené à lire deux documents et à répondre à deux questions de compréhension. Il doit réagir au contenu d'un de ces documents en développant une thèse et un argumentaire personnels. Les deux documents peuvent servir de support à la réflexion.

Le nombre de mots attendu est donné à titre indicatif, en tenant compte du temps imparti et afin de garantir une argumentation suffisamment développée.

Document 1 – La viande *in vitro* bientôt produite à plein régime

Document 2 – Culture humaine et cause animale

Partie 1 - Compréhension à la lecture

/ 12

DOCUMENT 1

Question 1

/ 4

Quelles sont les quatre étapes de la production de viande *in vitro* selon le document 1 ?

- **Prélèvement** d'un échantillon de cellules musculaires animales
- **Placement** de l'échantillon dans un milieu riche en nutriments et en facteurs de croissance (multiplication des cellules)
- **Placement** des cellules ainsi obtenues dans un gel constitué d'eau à 99% (contraction naturelle des cellules et prise de masse)
- **Production** de crins de tissus/faisceaux musculaires

Un point par étape identifiée en respectant l'ordre chronologique. Deux étapes associées dans une seule puce valent deux points.

Le professeur acceptera toute formulation qu'il estime pertinente.

Quels sont les avantages de la production de viande *in vitro* par rapport à la production traditionnelle selon le document 1 ?

- Non-usage de chair animale (alternative éthique)
- Réponse à la demande mondiale de viande, liée à la hausse démographique
- Diminution de la production de gaz à effet de serre
- Diminution de l'utilisation d'eau

Deux points par item identifié.

Le professeur acceptera toute formulation qu'il estime pertinente.

Partie 2 - Rédaction d'un courrier de lecteur

/ 88

Le professeur appliquera les consignes de correction qui suivent.

Pour certains indicateurs (1.1, 1.4, 1.6), il tiendra également compte des apprentissages menés en classe.

DOCUMENT 2

Rédigez un courrier de lecteur en réaction à la question soulevée par Élisabeth de Fontenay : « **Si l'on pouvait obtenir des côtelettes, des steaks, des filets mignons issus de la viande *in vitro*, est-ce que vous en mangeriez ?** »

En conformité avec les objectifs généraux de l'enseignement secondaire¹, un texte qui ne respecte pas les **valeurs démocratiques** se voit attribuer la note de 0 pour le critère « Pertinence » (indicateurs **1.2 à 1.8**) (- 50 points).

Un texte qui ne respecte pas les **règles de courtoisie** se voit attribuer la note de 0 pour les indicateurs **1.5** (- 7 points) et **3.3** (- 4 points).

¹ Décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, article 6, 3°.

Critères	Indicateurs ²	Niveaux de maitrise	Pondération
1. Pertinence / 55	1.1. Liens avec le document initial	Références ET rappel de la thématique	5
		Références OU rappel de la thématique	2
		Références et rappel de la thématique insuffisants	0
	1.2. Présence d'une thèse explicite et pertinente à la question posée	Présence	4
		Absence	0
	1.3. Présence de 3 arguments distincts et pertinents à la thèse	3 arguments distincts et pertinents	6
		2 arguments distincts et pertinents	4
		1 argument pertinent	2
		Absence d'argument pertinent	0
	1.4. Développement personnel de chaque argument	Argument 1 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé	7
5			
2			
0			
Argument 2 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
		5	
		2	
		0	
Argument 3 : - bien développé - assez développé - faiblement développé - non développé		7	
	5		
	0		
1.5. Énonciation adaptée à la situation de communication	Adaptée	7	
	Partiellement adaptée	5	
	Peu adaptée	3	
	Non adaptée	0	
1.6. Respect de la structure introduction – développement – conclusion	Structure respectée	5	
	Structure partiellement respectée	2	
	Structure non respectée	0	
1.7. Mise en contexte	Présente	3	
	Absente	0	
1.8. Cohérence de l'argumentation	Aucune incohérence	4	
	Une incohérence	0	
2. Intelligibilité / 13	2.1. Progression argumentative	Pertinente	5
		Peu pertinente	2
		Non pertinente	0
2.2. Organismes textuels (segmentation en paragraphes, anaphores, connexions)	Aucune erreur	8	
	Une ou deux erreur(s)	6	
	Trois ou quatre erreurs	3	
	Plus de quatre erreurs	0	
3. Recevabilité / 20	3.1. Orthographe	99% de formes correctes	8 - 7
		98% de formes correctes	6 - 5
		97% de formes correctes	4 - 3
		96% de formes correctes	2 - 1
		Moins de 96% de formes correctes	0
	3.2. Syntaxe et ponctuation		8 - 7 - 6 - 5
			- 4 - 3 - 2 -
			1 - 0
	3.3. Lexique	Aucune erreur	4
Une erreur		3	
Deux erreurs		2	
Trois erreurs		1	
Plus de trois erreurs		0	
Total partie 2			/ 88
TOTAL GÉNÉRAL			/ 100

(2) Les indicateurs en grisé permettent également d'évaluer la compréhension à la lecture.

Le courrier de lecteur met en œuvre des compétences de lecture et d'écriture. Il rend compte notamment de la manière dont l'élève a compris le document auquel il réagit.

Ainsi, les erreurs flagrantes de compréhension seront pénalisées au sein des indicateurs 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4. Ils figurent en grisé dans la grille d'évaluation.

Rappel : un texte qui ne respecte pas les **valeurs démocratiques** se voit attribuer la note de 0 pour le critère « **Pertinence** » (indicateurs 1.2 à 1.8).

1.1 Lien avec le document initial

La mention des références du document sera conforme à ce qui a été enseigné en classe. Le professeur vérifiera si les références sont adéquates et si la thématique rappelée est effectivement contenue dans le texte source (bien-être animal, élevage artisanal/élevage industriel, cout de la viande, consommation de viande *in vitro*).

Références ET rappel de la thématique	5
Références OU rappel de la thématique	2
Références et rappel de la thématique insuffisants	0

1.2 Présence d'une thèse explicite et pertinente à la question posée

Le professeur vérifiera que la thèse est explicitement annoncée dans l'introduction et qu'elle répond à la question posée.

L'élève peut réagir à la question posée en exprimant son accord ou son désaccord avec les propos tenus et/ou en formulant une thèse personnelle. La thèse est pertinente si elle s'articule aux propos du texte source et ne manifeste aucune erreur de compréhension.

Exemples d'avis que l'on pourrait rencontrer dans les copies :

- *Je suis en faveur de la production de viande in vitro / je mangerais sans problème de la viande in vitro.*
- *L'idée de manger de la viande in vitro est intéressante mais j'émettrais des réserves.*
- *Pas question pour moi de renoncer à la viande telle que nous la connaissons.*
- *Je suis personnellement opposé.e à la production de viande in vitro car je suis persuadé.e que l'humanité est destinée à devenir vegane.*
- ...

Exemple d'erreur de compréhension :

La production de la viande in vitro est tout à fait comparable à celle que nous connaissons et beaucoup moins chère. J'en mangerais volontiers.

Présence	4
Absence	0

1.3 Présence de trois arguments distincts et pertinents à la thèse

Le courrier doit comporter trois arguments différents.

Il importe que ceux-ci étayent la thèse sans être redondants entre eux.

Si la formulation d'un argument traduit une mauvaise compréhension des textes, il ne peut être pertinent.

3 arguments distincts et pertinents	6
2 arguments distincts et pertinents	4
1 argument pertinent	2
Absence d'argument pertinent	0

1.4 Développement personnel de chaque argument pertinent

Un bon argument se mesure à son pouvoir de conviction, à sa formulation et aux subtilités de son développement (explicitation du raisonnement et du lien à la thèse, exemples persuasifs, contre-argumentation...). Si certains arguments peuvent être inspirés par les textes, leur développement doit faire appel à une formulation et à des exemples personnels. Si un argument est fondé sur une erreur de compréhension manifeste des textes sources, il sera considéré comme « non développé ».

Le professeur évaluera le niveau de développement de chaque argument en fonction des apprentissages menés.

Argument 1 : bien développé	7
assez développé	5
faiblement développé	2
non développé	0
Argument 2 : bien développé	7
assez développé	5
faiblement développé	2
non développé	0
Argument 3 : bien développé	7
assez développé	5
faiblement développé	2
non développé	0

1.5 Énonciation adaptée à la situation de communication

Rappel : un texte qui ne respecte pas les **règles de courtoisie** se voit attribuer 0 pour l'indicateur « **Énonciation adaptée à la situation de communication** ».

Destiné à être publié dans un média, le courrier de lecteur est rédigé dans un registre de langue courant – voire soutenu – et respecte les règles de courtoisie. La production s'adresse à un lectorat qui n'a pas nécessairement lu les documents sources. Le professeur vérifiera que l'élève a opéré les rappels nécessaires.

L'énonciation doit être marquée et impliquée. L'élève fera usage de modalisateurs soulignant sa subjectivité et sa volonté de convaincre³.

Une énonciation adaptée et courtoise

1° adopte un registre de langue courant voire soutenu,

2° opère les rappels nécessaires à la bonne compréhension du lecteur,

3° est impliquée.

Énonciation adaptée	3 aspects	7
Énonciation partiellement adaptée	2 aspects	5
Énonciation peu adaptée	1 aspect	3
Énonciation non adaptée	Aucun aspect ou manque de courtoisie	0

1.6 Respect de la structure introduction – développement – conclusion

La structure argumentative attendue comporte une introduction, un développement et une conclusion.

Le professeur évaluera la présence de ces trois éléments. La composition de ceux-ci sera appréciée (annonce ou non du plan dans l'introduction, ouverture ou non dans la conclusion, etc.) en tenant compte de l'enseignement dispensé.

Structure respectée	5
Structure partiellement respectée	2
Structure non respectée	0

1.7 Mise en contexte

Le professeur vérifiera que l'introduction comporte une mise en contexte. Elle peut consister, par exemple, à établir un lien avec l'actualité ou avec un débat de société.

Présente	3
Absente	0

1.8 Cohérence de l'argumentation

Il importe que l'argumentaire forme un tout cohérent et que les arguments ne se contredisent pas.

Aucune incohérence	4
Une incohérence	0

³ **Champs lexicaux** renforçant la subjectivité : vocabulaire mélioratif ou péjoratif, verbes d'opinion et de sentiment, interjections, ponctuation expressive, figures de style... **Procédés grammaticaux** : interrogation, apostrophe, emploi du conditionnel...

2. INTELLIGIBILITÉ

/13

2.1 Progression argumentative

La progression argumentative concerne l'organisation des arguments.

Une progression argumentative pertinente et efficace vise à convaincre en organisant les arguments logiquement (du général au particulier, du passé au présent, selon une force croissante ou décroissante...).

Pertinente	5
Peu pertinente	2
Non pertinente	0

2.2 Organisateurs textuels

Les organisateurs textuels indiquent la nature des relations entre les informations contenues dans le texte. Ces relations peuvent être explicites (mise en paragraphes, connexions, anaphores, signes de ponctuation...) ou implicites.

Aucune erreur	8
Une ou deux erreur(s)	6
Trois ou quatre erreurs	3
Plus de quatre erreurs	0

3. RECEVABILITÉ

/20

3.1 Orthographe

Il convient de ne pas sanctionner plusieurs fois la même erreur d'orthographe d'usage.

Il revient au correcteur d'évaluer l'impact des erreurs sur la recevabilité : une marge est ainsi proposée pour chaque pourcentage d'erreurs.

99% de formes correctes	8 - 7
98% de formes correctes	6 - 5
97% de formes correctes	4 - 3
96% de formes correctes	2 - 1
Moins de 96% de formes correctes	0

Un tableau de conversion est proposé en annexe (page 12).

3.2 Syntaxe et ponctuation

Syntaxe et ponctuation sont ici associées car elles sont souvent liées. Le correcteur sanctionnera toute erreur qui **entrave la compréhension** du texte, notamment :

- absence d'un mot,
- rupture de construction,
- erreur de concordance des temps,
- emploi erroné d'un mode, d'un temps verbal,
- erreur flagrante de ponctuation,
- ...

Il s'agit de ne sanctionner que les erreurs **flagrantes** en tenant compte du tableau de conversion fourni en annexe (p. 13). Ce dernier détermine le nombre d'erreurs toléré en fonction du nombre de mots que compte la production et laisse une marge de manœuvre à l'évaluateur.

3.3 Lexique

Rappel : un texte qui ne respecte pas les **règles de courtoisie** se voit attribuer 0 pour l'indicateur « **Lexique** ».

Le correcteur sanctionnera l'utilisation d'un terme inadéquat (impropre, imprécis, inadapté à la situation de communication...).

Aucune erreur	4
Une erreur	3
Deux erreurs	2
Trois erreurs	1
Plus de trois erreurs	0

Retour qualitatif sur l'épreuve

Dans le souci d'améliorer le dispositif, les chefs d'établissements et les enseignants seront invités à répondre à un questionnaire réalisé par la Direction générale du Pilotage du Système éducatif visant à établir, avec leur collaboration, le bilan des épreuves externes communes de juin 2019.

Le questionnaire « bilan » adressé aux enseignants de français pourra être rempli en ligne à l'adresse suivante : <https://tinyurl.com/cess-FR-2019>

Il sera également possible à partir du 20 juin de télécharger le questionnaire sur la plateforme sécurisée.

Un aperçu synthétique et anonymisé des réponses au questionnaire sera disponible dans le document « Résultats 2019 »⁴.

⁴ Le document *Résultats*, publié chaque année sur www.enseignement.be/cess, présente les résultats globalisés à l'épreuve externe en Fédération Wallonie-Bruxelles (taux de participation, taux de réussite et scores moyens globaux).

ANNEXE : tableaux de conversion

Orthographe

	99% de formes correctes	98% de formes correctes	97% de formes correctes	96% de formes correctes	Moins de 96% de formes correctes
Points attribués	8-7 points	6-5 points	4-3 points	2-1 points	0 point
Nombre de mots	Nombre d'erreurs toléré par pourcentage de formes correctes				
600	6 à 11 erreurs	12 à 17 erreurs	18 à 23 erreurs	24 à 29 erreurs	30 erreurs ou +
590	6 à 11	12 à 17	18 à 23	24 à 29	30
580	6 à 11	12 à 17	18 à 22	23 à 28	29
570	6 à 11	12 à 16	17 à 22	23 à 28	29
560	6 à 10	11 à 16	17 à 21	22 à 27	28
550	6 à 10	11 à 16	17 à 21	22 à 27	28
540	5 à 10	11 à 15	16 à 21	22 à 26	27
530	5 à 10	11 à 15	16 à 20	21 à 26	27
520	5 à 9	10 à 15	16 à 20	21 à 25	26
510	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 25	26
500	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25
490	5 à 9	10 à 14	15 à 19	20 à 24	25
480	5 à 9	10 à 13	14 à 18	19 à 23	24
470	5 à 8	9 à 13	14 à 18	19 à 23	24
460	5 à 8	9 à 13	14 à 17	18 à 22	23
450	5 à 8	9 à 13	14 à 17	18 à 22	23
440	4 à 8	9 à 12	13 à 17	18 à 21	22
430	4 à 8	9 à 12	13 à 16	17 à 21	22
420	4 à 7	8 à 12	13 à 16	17 à 20	21
410	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 20	21
400	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 19	20
390	4 à 7	8 à 11	12 à 15	16 à 19	20
380	4 à 7	8 à 10	11 à 14	15 à 18	19
370	4 à 6	7 à 10	11 à 14	15 à 18	19
360	4 à 6	7 à 10	11 à 13	14 à 17	18
350	4 à 6	7 à 10	11 à 13	14 à 17	18
340	3 à 6	7 à 9	10 à 13	14 à 16	17
330	3 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 16	17
320	3 à 5	6 à 9	10 à 12	13 à 15	16
310	3 à 5	6 à 8	9 à 11	12 à 15	16
300	3 à 5	6 à 8	9 à 11	12 à 14	15
290	3 à 5	6 à 8	9 à 11	12 à 14	15
280	3 à 5	6 à 7	8 à 10	11 à 13	14
270	3 à 4	5 à 7	8 à 10	11 à 13	14
260	3 à 4	5 à 7	8 à 9	10 à 12	13
250	3 à 4	5 à 7	8 à 9	10 à 12	13
240	2 à 4	5 à 6	7 à 9	10 à 11	12
230	2 à 4	5 à 6	7 à 8	9 à 11	12
220	2 à 3	4 à 6	7 à 8	9 à 10	11
210	2 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 10	11
200	2 à 3	4 à 5	6 à 7	8 à 9	10

Syntaxe et ponctuation

Points attribués selon le nombre d'erreurs	8 - 7 points	6 - 5 points	4 - 3 points	2 - 1 point(s)	0 point
Nombre de mots					
Plus de 450 mots	0 - 3 erreur(s)	4 - 7 erreurs	8 - 11 erreurs	12 - 15 erreurs	Plus de 15 erreurs
Entre 350 et 450 mots	0 - 2	3 - 5	6 - 8	9 - 11	Plus de 11 erreurs
Moins de 350 mots	0 - 1	2 - 3	4 - 5	6 - 7	Plus de 7 erreurs